

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement inter-régions - D.E Audioprothésiste

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Unité de formation et de recherche de sciences pharmaceutiques et biologiques Université de Montpellier - D.E Audioprothésiste	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1890	218	522	18
Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales Université de Rennes 1 - D.E Audioprothésiste	Jury par défaut	Tous les candidats	30	1890	185	585	18
INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA	Jury par défaut	Tous les candidats	52	1890	273	564	18

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - D.E Audioprothésiste							
Unité de formation et de recherche sciences médicales Université de Bordeaux - D.E Audioprothésiste	Jury par défaut	Tous les candidats	17	1890	143	570	18
Unité de Formation et de Recherche de Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'université de Lorraine Hors PASS - D.E Audioprothésiste	Jury par défaut	Tous les candidats	20	1890	111	451	18
Centre de préparation au diplôme d'état d'audioprothésiste Conservatoire National des Arts et Métiers - D. E Audioprothésiste	Jury par défaut	Tous les candidats	37	1890	145	448	18

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Aptitude à la démarche scientifique

- Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendues en physique, sciences de la vie et mathématiques
- Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Aptitude à produire un raisonnement logique

Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée

- Maîtrise du Français et de l'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils numériques et bureautiques
- Capacité à se documenter et à communiquer en anglais

Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages

- Rigueur, méthode, assiduité
- Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles

- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Aptitude à échanger / communiquer avec autrui

Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales

Capacité de gestion administrative et commerciale en relation avec la dimension médicale du métier

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Unité de formation et de recherche de sciences pharmaceutiques et biologiques Université de Montpellier - D.E Audioprothésiste : La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants. Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical. La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année. L'enseignement théorique porte sur :- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion) ; La formation pratique repose sur :- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;- les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gériatrie.

—

+ d'info sur l'offre de formation : <https://formations.umontpellier.fr/fr/index.html>

Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales Université de Rennes 1 - D.E Audioprothésiste :

La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants. Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical. La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année. L'enseignement théorique porte sur :- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion) ; La formation pratique repose sur :- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;- les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gériatrie.

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - D.E Audioprothésiste :

La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants. Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical. La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année. L'enseignement théorique porte sur :- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion) ; La formation pratique repose sur :- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;- les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gériatrie.

Unité de formation et de recherche sciences médicales Université de Bordeaux - D.E Audioprothésiste :

La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants. Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical. La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année. L'enseignement théorique porte sur :- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;- les sciences humaines et

sociales (droit et économie de la santé, gestion) ;La formation pratique repose sur :- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;- les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gérontologie.

Unité de Formation et de Recherche de Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'université de Lorraine Hors PASS - D.E

Audioprothésiste :

La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants.Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical.La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année.L'enseignement théorique porte sur :- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion) ;La formation pratique repose sur :- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;- les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gérontologie.

<http://pharma.univ-lorraine.fr/node/159>

Centre de préparation au diplôme d'état d'audioprothésiste Conservatoire National des Arts et Métiers - D.E Audioprothésiste :
La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants.Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical.La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année.L'enseignement théorique porte sur :- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie) ;- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique) ;- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion) ;La formation pratique repose sur :- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème) ;- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année) ;- les stages dans des services hospitaliers d'ORL, dans les centres d'audioprothèse, en gérontologie.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats ont été évalués sur les 4 briques proposées sur parcoursup, en fonction de leurs disponibilités. Ainsi, l'ensemble des dossiers ont été prétraités numériquement sur les critères quantitatifs disponibles et chaque dossier a ensuite été évalué par les membres de la commission d'examen des vœux sur les éléments qualitatifs disponibles. Evaluation Quantitatives En cohérence avec les attendus nationaux de la formation, les éléments d'appréciation qui ont permis d'évaluer les dossiers des candidats sont basés sur des critères quantitatifs suivants : - Notes de 1ère et terminale : une attention particulière a été portée aux notes de Mathématique, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie ; seront également prises en compte les notes de français, ainsi que d'autres notes en fonction des séries de baccalauréat. - Notes des épreuves anticipées du baccalauréat et du baccalauréat: notes de Mathématique, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique Chimie ; seront également prises en compte les notes de français, ainsi que d'autres notes en fonction des séries de baccalauréat. - Notes d'anglais - La fiche avenir : Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement citoyen, Capacité à réussir Evaluation Qualitative Pour l'évaluation des éléments qualitatifs, 5 critères ont été retenus correspondant aux attendus : - Démarche scientifique et raisonnement logique - Capacités de communication - Rigueur et méthode d'apprentissage - Qualités humaines - Attrait pour le domaine de la santé Ces critères ont été évalués par les membres du jury à l'aide de toutes les informations disponibles dans les dossier, soit : - Appréciations des bulletins - Projet de formation motivé - Activités et centres d'intérêt - Fiche de suivi des candidats en réorientation ou reprise d'études - Parcours et études postbac Pour les reprises d'étude et les réorientations professionnelles En cas d'absence d'éléments quantitatifs permettant d'établir les notes de la brique 1 et 3, seules sont prises en compte les évaluations qualitatives de la brique 4. Ces évaluations ont été faites après l'étude complète du dossier du candidat en prenant en compte tous les documents fournis par l'étudiant, les résultats dans l'enseignement supérieur, le parcours professionnel, ainsi que le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêt... Ces dossiers ont fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs lectures complètes de ces dossiers ont été faites avant l'attribution des notes définitives.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il semble désormais clair pour les postulants que la mise en avant des informations (notes, cursus post-bac) permettant au jury d'évaluer les compétences en mathématique, physique et biologie est primordiale, ou à minima de rassurer la commission d'examen des vœux (CEV) sur la capacité du postulant à combler les manques éventuels dans ces domaines. Néanmoins, la motivation seule à rattraper un niveau scientifique ne suffit souvent pas face à des dossier présentant déjà un niveau scientifique solide. Ainsi, il est à noter qu'il y a eu un très grand nombre de candidats avec un profil scientifique évident (cursus au lycée et/ou post bac). Il est donc difficile pour un dossier "non-scientifique" de ressortir sans avoir réalisé au moins une année de remise à niveau dans ce domaine. Il est à noter que dans le cas de ces remises à niveau, les "cursus privés" de type prépa sont difficilement évaluable par la CEV et qu'on lui préférera des formations académiques standards mieux connues par la CEV type licences scientifiques. Pour les réorientations ou les reconversions, il est primordial que le cursus postbac et professionnel soit suffisamment détaillé pour permettre une évaluation la plus juste possible de ces dossiers. Ainsi il est nécessaire de : - Renseigner toutes les rubriques de la plateforme, notamment les données qualitatives, afin de permettre à la Commission d'Examen de Vœux d'apprécier le dossier à sa juste valeur ; pour les réorientations ayant des bulletins de notes des 5 années précédentes, leur présence peut permettre à la CEV d'apprécier au mieux le niveau atteint dans les matières scientifiques. - Formaliser un projet de formation construit pour la profession d'audioprothésiste. - De réaliser des stages afin de mieux appréhender le métier et de le mettre en évidence dans le projet de formation motivé ou dans la rubrique « activités et centres d'intérêt ». - Compléter la rubrique « Activités et centres d'intérêt », c'est généralement là qu'il est le plus facile de détailler chronologiquement son curriculum vitae, que ce soit le cursus académique ou professionnel. - Mettre en évidence sa capacité à suivre un cursus scientifique soit par les études réalisées, soit par le domaine d'activité, soit par des remises à niveaux éventuelles.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale ou résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	Notes de 1ère et terminale notamment en mathématique, physique, biologie et autres matières scientifiques. Résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation)	Notes de 1ère et terminale notamment en mathématique, physique, biologie et autres matières scientifiques. Résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation)	Essentiel
	Progression	Evolution des résultats en première, terminale et supérieur	Evolution des résultats en première, terminale et supérieur	Complémentaire
	Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Essentiel
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Français parlé et écrit courant	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à la démarche scientifique	Logique. Raisonnement.	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Cursus post-bac.	Très important
	Qualité de la communication écrite et orale	Orthographe, Expression écrite	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins, notamment en Français, Philosophie et en langues (Anglais notamment). Fiche Avenir. Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Qualités humaines	Participation à des actions d'intérêt générale ou mémorielles	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».	Très important
	Capacités organisationnelles	Pertinence du remplissage du dossier. Organisation dans les études	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation	Adéquation du cursus avec la formation demandée	Projet de formation motivé	Important
	Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales	Activité extra scolaire Cursus professionnel	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	expériences pratiques en lien avec le métier d'audioprothésiste, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, au sein (stages de découverte, d'initiative personnelle, associations, etc).	Stages en audioprothèse. Stage dans le champ de la santé	Projet de formation motivé Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important

Signature :
Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Regroupement inter-régions